SADC

Société
d'aide au développement
des collectivités

VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

Rapport annuel

2013-2014

L'équipe (de gauche à droite)

Nathalie Patry, Analyste financière
Josée Croteau, Adjointe administrative
Nadia Courchesne, Responsable des communications
Julie Bénard, Agent de suivis
Pierre Monette, Directeur général

Les administrateurs

M. André Galipeau
M. André Riopel
M. Daniel Chalifour
Mme Kerry Anne Gorman
Mme Leona Grimes
Mme Maria Brennan
M. Neil Gagnon
M. Norbert Potvin
M. Pierre Thisdale
M. Stéphane Lévesque

MISSION VISION VALEURS 3
MOT DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR 4-5
FONDS D'INVESTISSEMENT 6-8
DOSSIERS DE DÉVELOPPEMENT 9-17

SADC

Société
d'aide au développement
des collectivités

VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

MISSION

Stimuler la participation de la collectivité dans la prise en charge de son avenir qui se matérialise par le développement d'une vision d'avenir de la collectivité dans un contexte de développement durable.

Avec des activités qui supportent la concertation et le partenariat, elle amène la collectivité à s'adapter et à planifier ses différents besoins en ressources humaines afin de pourvoir à la croissance et l'évolution de celle-ci en fonction des réalités actuelles et futures.

Enfin, elle supporte l'entreprise et la création d'emplois par le biais des services techniques et financiers toujours dans une perspective de rentabilité et viabilité.

VALEURS

Aider la collectivité et les individus dans un climat de compréhension et d'ouverture d'esprit et dans la limite de nos champs d'intervention ;

Souci de l'excellence ;

Être franc ;

Ne pas laisser miroiter des possibilités de financement s'il n'y en a pas ;

Rester neutre et impartial sans influence du politique ;

Respecter les partenaires et/ou organismes dans leur mandat et vision ;

Climat propice à l'échange, à la concertation et au partenariat ;

Respecter la confidentialité des dossiers en tout temps.

VISION

En tant qu'agence, influencer et provoquer des changements nécessaires selon les enjeux de nos milieux, afin que ceux-ci s'adaptent aux dits changements en favorisant le mieux-être et la croissance des individus qui composent notre collectivité.

À titre d'organisme de référence en matière d'expertise et de savoir-faire dans le domaine des affaires de notre MRC, être par surcroît le fer de lance des innovations et des changements.

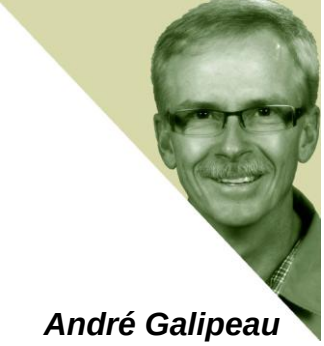

Mot du président et du directeur général

André Galipeau
Président

Pierre Monette
Directeur général

Au printemps 1995 naissait la SADC; le nouvel organisme créé fût le résultat d'une fusion complète et entière de 2 autres organismes à vocations économiques et de développement local, soit le CAE (Centre d'aide aux entreprises) et le CADC (Comité d'aide au développement des collectivités). Les règlements généraux adoptés à ce temps reflétaient la philosophie de l'organisme.

Aujourd'hui, en 2014, la SADC doit s'adapter à une nouvelle réalité occasionnée par la venue d'une nouvelle loi des OBNL du gouvernement fédéral. Puisque la SADC Vallée-de-la-Gatineau possède une charte fédérale, cette loi nous oblige à revoir nos règles de gouvernance en conformité avec celles du gouvernement fédéral. Après 20 ans d'existence, sous l'appellation SADC, nous profitons de l'occasion pour revoir certaines règles de gouvernance et les mettre au goût du jour. Sans en refaire une refonte exhaustive, nous en avons donc modifiées certaines afin de refléter les concepts de développement durable dans nos interventions et être en conformité avec la loi.

Par ailleurs, l'année que nous venons de compléter nous a permis de travailler sur des projets qui auront un impact certain sur le développement économique et local de notre MRC.

Un des défis que nous nous sommes donnés dans le passé est de faire évoluer l'utilisation et l'appropriation des TIC (Technologies de l'information et de la communication) par les différentes clientèles de la SADC que l'on retrouve dans notre MRC. Il est évident que pour qu'il y ait plus d'utilisateurs de ces nouvelles méthodes, nous devons avoir accès à ces nouvelles technologies, dont l'accès Internet haute vitesse sur tout le territoire. Notre MRC possède des particularités sociales et géographiques qui rendent difficiles cet accès encore aujourd'hui. Bien que plusieurs efforts ont été mis sur pied et réalisés avec la création du réseau Picanoc, force est de constater que malheureusement, plusieurs parties de notre territoire ne peuvent être desservies. D'ailleurs, le rapport du CEFRIO du printemps 2013 le décrit très bien. Cependant, avec la venue de nouvelles technologies, ce qui était un problème hier peut devenir une solution aujourd'hui. Parce que nous avions identifié un besoin il y a 1 an, nous avons maintenant la chance d'expérimenter de nouveaux outils qui sauront, nous le souhaitons, répondre à ces besoins identifiés (accès Internet).

Mot du président et du directeur général (suite)

Dans nos recherches pour trouver des solutions aux problèmes d'accès Internet, nous avons eu un contact (via le CNRC et son conseiller, M. Pierre Meloche) avec la compagnie 6Harmonics située à Ottawa. Cette compagnie a développé une technologie qui utilise des ondes appelées « White space » qui ont la particularité de voyager plus rapidement, sans perte de diffusion, grâce à l'apport de nouveaux outillages. Nous allons tester cette technologie en collaboration avec le réseau Picanoc durant l'été et si le tout se confirme, nous aurons accès à une technologie qui permettra à notre collectivité d'avoir accès à un réseau fiable et adapté à nos besoins. Nous profitons donc de l'occasion pour annoncer un projet pilote qui se déroulera sur notre territoire, plus précisément au Baskatong. D'ailleurs, au cours des prochaines semaines nous aurons l'occasion d'y revenir avec le dévoilement officiel du projet impliquant tous les partenaires reliés à celui-ci. Cette étape sera donc primordiale puisque nous pourrons (avec des résultats probants et concluants), comme collectivité, accroître notre attractivité et notre compétitivité comme région. Comme on peut s'en douter, avoir accès à Internet sur tout le territoire demeure un enjeu majeur pour le développement de notre MRC.

Cette année nous a permis aussi de dresser un bilan sur un secteur de notre économie dont l'apport est de plus en plus marqué. En 2005-2006, pour la première fois, nous avions quantifié et qualifié l'industrie de la villégiature sur notre territoire. Presque 10 ans plus tard nous avons refait l'exercice et ainsi constaté son évolution. À l'époque, en 2005, nous qualifions ce pan de notre économie par « phénomène de la villégiature », aujourd'hui 10 ans plus tard, nous devons changer cette appellation par « industrie de la villégiature ». En 2005, nous estimions (sondage à l'appui) des retombées économiques de près de 30M$. Aujourd'hui, en 2014, ces mêmes villégiateurs contribuent pour près de 60M$ dans notre MRC, soit le double. Parmi ces 60M$, 5 secteurs accaparent 87% des dépenses effectuées par eux, sur notre territoire, qui sont (dans l'ordre) : quincaillerie, alimentation, essence, alcool, achat et réparation de véhicules de loisirs.

À la lumière de ces constats, il faut comme territoire d'accueil et société que nous arrêtions de voir leur présence (et retombées) comme secondaire. Aucun autre secteur de notre économie régionale n'a progressé aussi significativement au cours des 10 dernières années. Par surcroît, nous prévoyons une augmentation de leur nombre et fréquentation, ce qui viendra augmenter leurs retombées. Nous ne voulons pas diminuer l'importance ni confronter ces données à d'autres secteurs d'activités économiques de notre territoire qui sont importants. Nous avons des organisations qui s'occupent du tourisme (TVG), de l'agriculture (UPA, ODA), de la foresterie (OPB), qui sont tous légitimes et nécessaires à leurs secteurs associés. Tous ces organismes possèdent une mission, une vision, des plans de développement et d'actions adaptés à leur réalité. Avec des retombées économiques rendues à 60M$ annuellement, nous croyons qu'il est temps que collectivement nous nous dotions d'une vision, de plan de développement et d'actions spécifiques à ce pan de notre économie qui prend de plus en plus d'ampleur au fil du temps.

Nous verrons donc, avec nos différents partenaires, comment nous pourrons planifier et structurer le développement de façon ordonnée et avoir les meilleurs impacts au niveau social, économique et environnemental, dans les meilleurs intérêts de tous.

FONDS D'INVESTISSEMENT
(2013-2014)

355 000$ autorisés par la SADC

1 667 976$ en investissements totaux générés

57 emplois créés ou maintenus

48 promoteurs rencontrés afin de travailler avec eux leur structure financière

685 interventions directes pour des conseils, soutien technique et suivis de prêts

Financement
(11 projets)

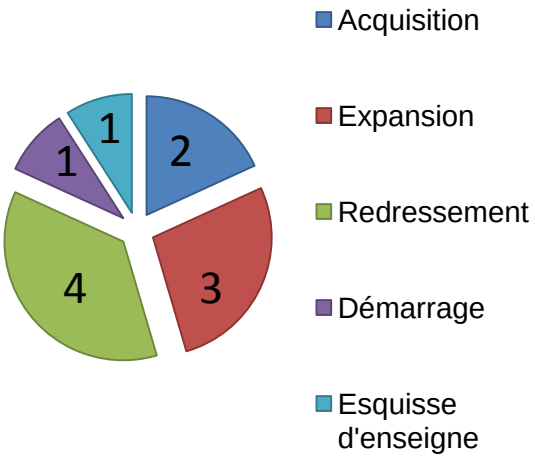

DEPUIS 1981

17,3 M$ déboursés

57,9 M$ en investissements totaux générés

RÉNOVE-ACTION

Après 10 ans d'existence, le programme d'esquisses dans le cadre du programme Rénove-action est maintenant terminé. Après avoir effectué un bilan du programme depuis ses débuts, nous sommes fiers des résultats obtenus et de l'effet d'entraînement qui en a découlé. Cependant, avec les nouvelles orientations du conseil d'administration de la SADC, notamment avec les TIC (Technologies de l'information et de la communication), nous avons décidé de nous concentrer sur un nouveau programme incitatif au niveau du numérique et de substituer le programme Rénove-action par ce dernier.

Bilan du programme (10 ans)

Esquisses produites **69**

Esquisses produites et réalisées **59**

Déboursés pour esquisses

24 150 $

Déboursés en prêt

125 000 $

Investissements totaux

727 600 $

(sans investissement SADC)

Investissements totaux

877 600 $

Programme Stratégie jeunesse (2013-2014)

Financement
(4 projets)

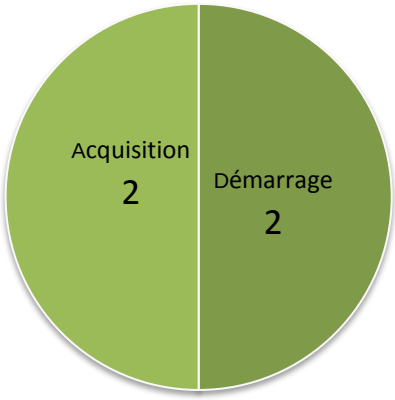

63 830$ accordés

1 061 535$ d'investissements totaux générés

10 emplois créés ou maintenus

34 jeunes rencontrés pour de l'information, de l'aide technique ou pour du financement

13 dossiers actifs présentement

294 interventions au niveau du suivi et de l'aide technique effectués auprès de ces entreprises.

En vigueur depuis 1997, ce programme vient en aide sous forme de prêts allant jusqu'à 25 000$ pour les jeunes entrepreneurs de la région.

PROGRAMME AFFAIRES NUMÉRIQUES

Plusieurs entreprises du territoire de la Vallée-de-la Gatineau ne sont pas encore présentes sur le web, soit 60% comparativement à 34% pour l'ensemble du Québec. Les TIC sont devenues depuis les dernières années des outils de gestion importants et sont de plus en plus présentes dans le monde des affaires.

Croissance Web est une aide financière non remboursable au montant de 250$ dans le but d'inciter les entreprises qui possèdent des activités commerciales à développer une présence active sur le web. Cette année, onze (11) entreprises ont bénéficié de ce programme dans le but de se créer une page web ou un site web.

Croissance TIC a pour but d'inciter les petites entreprises de son territoire à se doter de TIC. Ce produit financier est sous forme de prêt. Cette année une entreprise s'est prévalue de ce financement dans le but de se mettre à niveau avec son système informatique.

Communications et virage 2.0

Inévitablement nous devons maintenant inclure une stratégie web dans notre plan de communication. Nous devons nous adapter aux nouvelles technologies de l'information et de la communication dans nos pratiques d'affaires.

Nous nous servons des réseaux sociaux pour faire de l'annonce dans certains projets.

Nos communications se font en majeure partie par courriel et nous avons aussi instauré un système d'infolettre avec la firme Cyberimpact.

Notre site web offre de plus en plus d'outils d'affaires en ligne. Dans le futur, nous désirons rendre le site web plus interactif en y améliorant et/ou ajoutant les sections suivantes :

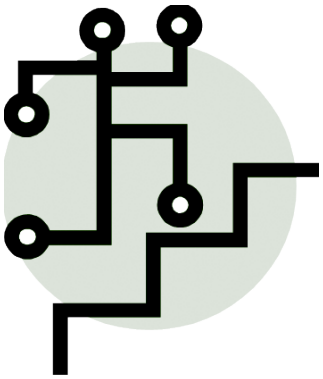

- Boîte à outils.
- Questions et réponses en ligne.
- Formulaires et liens utiles pour les entreprises.
- Produire un bulletin bimensuel.
- Faire paraître des publicités afin de promouvoir nos produits et services.

La sensibilisation quant à l'importance des TIC (technologies de l'information et des communications) sera en continuité.

Branchons La Vallée!

Séance d'information ; Planification de votre site web

9 séances d'information ont été ''données'' depuis janvier 2014, ce qui a permis à une quarantaine de personnes de bénéficier de conseils essentiels et pratiques avant de faire le pas en vue de la création d'un site web.

Ce type de session par petits groupes permet de rendre la séance plus personnalisée, ce qui en fait un succès. Suite aux séances d'information, des suivis individuels ont aussi eu lieu.

Des témoignages soulignent :

•''Merci, outils et documents de réflexion très pertinents.'' M. Pauzé.

•''Merci d'offrir ce service ici et gratuitement.'' Mme Savoie.

•''Belle présentation, contenu facile et abordable, même pour les novices en site Web. J'ai aimé connaître les différents types de sites Web existants.'' Mme Robillard.

•''Bravo pour les outils que vous offrez aux entreprises.'' M. Major.

•''Présentation dynamique et professionnelle, petit groupe'' Mme Joly.

Des micro-formations sont en développement suite à la demande des entrepreneurs

Le portail web de la vallée de l'art de vivre

Le site a été mis en ligne en octobre 2013.

Plus de 40 entreprises de la Vallée-de-la-Gatineau!

Près de 440 fans pour la page Facebook!

Jusqu'à maintenant le portail a reçu 1200 visites de 650 visiteurs. Il a aussi sa page Facebook où nous partageons des informations, des évènements, des promotions, des concours, etc.

Une infolettre mensuelle pour informer et interagir avec les membres du portail est transmise par courriel.

Suite au colloque « Une vallée pour demain…Horizon 2025 » d'octobre 2012 il y a eu formation du CORS (Comité d'Orientation de Recommandations Stratégiques) qui s'est réuni à 5 reprises en 2013-2014.

En appui à la mission du CORS qui, par son expertise, son leadership et son rôle rassembleur, veille à la réalisation des actions inscrites au document « Réflexion stratégique et zones d'opportunités Vallée-de-la-Gatineau – octobre 2012 », la SADC, en plus d'assurer la logistique du celui-ci, s'est impliquée activement à l'avancement de ce projet.

Le CORS a également créé le « comité forum », auquel participait la SADC. Ce comité avait pour mandat de voir à la faisabilité d'organiser un forum et un colloque portant sur le numérique. Les différents contacts établis et les obstacles rencontrés ont plutôt mené à l'élaboration de la faisabilité, sur le territoire, d'un projet pilote visant l'amélioration de la couverture Internet dans la Vallée-de-la-Gatineau.

Technologie développée par l'entreprise 6Harmonics, elle permettrait d'atteindre des zones jusqu'à maintenant non desservies du territoire soit pour des raisons technologiques ou économiques. Ce projet est en cours de développement en collaboration avec Picanoc, entreprise déjà en place dans la Vallée-de-la-Gatineau.

VILLÉGIATURE

En 2005-2006, la SADC documentait, pour l'une des premières fois au Québec, le phénomène de la villégiature sur un territoire donné. Cette étape a permis de qualifier et quantifier le phénomène de la villégiature et a entraîné un plan d'actions qui s'est déroulé depuis ce temps.

Cette année, la mise à jour de l'enquête de 2005-2006 a été commandée à la firme « Zins Beauchesnes et associés » qui avait procédé à la précédente édition de l'enquête. Les résultats de la nouvelle enquête sur la villégiature dans la Vallée-de-la-Gatineau, permettant la mise à jour des données de 2006, sera accessible en début d'année 2014. À partir de ce moment, il faudra tout d'abord en communiquer les résultats aux intervenants concernés.

Parallèlement, l'analyse de ces résultats et des conclusions tirés de ce travail entraîneront l'élaboration d'une stratégie d'intervention propice à maintenir et améliorer les points forts et surmonter les points faibles. Ces interventions pourront s'adresser, selon le cas, aux commerçants (offre) ou villégiateurs (demande), le but ultime étant, naturellement, d'augmenter l'activité commerciale dans la Vallée-de-la-Gatineau.

STAGE POUR LES JEUNES DANS LES CACI

Pour une troisième fois cette année, la SADC a bénéficé du programme « Stage pour les jeunes dans les CACI ». Ce programme a permis l'embauche d'un jeune employé sur une période de 12 semaines.

Celui-ci a, durant son emploi, offert une dizaine d'ateliers d'initiation à l'informatique dans les 4 Centres d'accès communautaire du Réseau Nord (Montcerf-Lytton, Grand-Remous, Bois-Franc et Lac Ste-Marie) rejoignant ainsi près de 40 personnes. Il a également rencontré quarante-deux entreprises (principalement de 5 employés et moins) afin de connaître leur niveau d'appropriation des TIC (Technologies de l'information et des communications) et de cibler les actions pertinentes au développement de celles-ci dans les entreprises du territoire. C'est d'ailleurs, en partie, ce travail qui a amené la préparation des séances d'informations web.

LES 3 CENTRES D'INTERPRÉTATION

Encore une fois cette année, la SADC a travaillé en collaboration avec les 3 Centres d'interprétation du territoire : Le Centre d'interprétation de l'historique de la protection de la forêt contre le feu, le Centre d'interprétation du Cerf de Virginie et le Centre d'interprétation du Doré jaune. Ce travail a consisté à développer des activités promotionnelles visant l'augmentation de l'achalandage de ces 3 activités. Les 3 rencontres de travail ont mené à la mise en place du Rallye des 3 Centres, visant les élèves du primaire de la Vallée-de-la-Gatineau, concours lancé lors d'une conférence de presse, le 3 juin 2013 et conclu par la réalisation d'un tirage parmi les participants, le 9 septembre 2013.

JARDIN FORESTIER

Janvier 2014 marquait la dernière année de financement du Fonds de soutien au développement des communautés (Agence de la Santé et des services sociaux de l'Outaouais) pour le Jardin forestier de la Pointe-des-pères à Maniwaki.

Depuis 4 ans, les sommes reçues de ce programme ont permis de maintenir le projet de Jardin forestier vivant.

Ce projet ayant vu le jour en 2004, après 10 ans, il est temps d'en réévaluer l'orientation. Une rencontre de travail avec les partenaires sera donc planifiée en début d'année 2014 afin d'orienter le futur du projet. Le plan d'actions est donc tributaire des résultats de cette rencontre. Pour l'instant il s'agit d'assurer les opérations et la gestion jusqu'à la fin, en décembre 2014, de l'aide financière obtenue de l'Agence de la Santé et des Services Sociaux de l'Outaouais via le programme « Fond de soutien au développement des communautés ».

L'utilisation d'outils, à la pièce, semble plus appropriée aux besoins, mais surtout au temps disponible, des entreprises de la Vallée-de-la-Gatineau. Ce service sera donc poursuivi. Un objectif d'intervention dans 5 entreprises, avec l'un ou l'autre des outils, est fixé pour la prochaine année. Naturellement, l'application intégrale de la Trousse d'outils Ressources humaines continuera à être disponible pour les entreprises qui en feront la demande.

TROUSSE RH

SADC

Société d'aide au développement des collectivités

VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

Canada Développement économique Canada appuie financièrement la SADC